Vignobles Thomas

Château Croix de Reverdi

Haut Médoc

Notre Vignoble certifié Haute Valeur Environnementale

L'ensemble de notre vignoble situé en appellation Listrac Médoc et Haut Médoc (32 ha) a été certifié HVE Haute Valeur Environnementale en 2015.

Suite au Grenelle de l'Environnement, la certification Haute Valeur a été mise en place afin d'identifier les structures viticoles qui souhaitent s'engager volontairement dans une démarche globale respectueuse de l'environnement. Cette certification HVE (niveau 3) correspond à la caractérisation de la performance d'une exploitation en matière d'environnement et permet également une différenciation par la communication. Les niveaux 1 et 2 de la certification (respect des exigences environnementales et respect d'un référentiel) sont des prérequis pour accéder au niveau 3.

Le logo HVE est ainsi apposé sur nos contre étiquettes à partir du millésime 2015.

Haute Valeur Environnementale : quels sont nos engagements au quotidien ?

Avec **la certification HVE**, **nous nous engageons** à :

- ✓ **Développer la biodiversité** sur notre vignoble (jachères fleuries, mise en jachère des terres viticoles, enherbement des sols et tonte tardive pour favoriser la croissance de la faune et la flore, ruches, bandes boisées le long de nos parcelles)
- ✓ **Avoir une stratégie phytosanitaire** qui fait appel à des produits de bio-contrôles afin de limiter les intrants sur notre vignoble. Nous n'utilisons pas de produits CMR.
- ✓ **Sensibiliser nos collaborateurs** aux enjeux environnementaux
- ✓ **Garantir aux consommateurs des vins issus d'un vignoble responsable**
- ✓ **Traiter nos effluents de chai** par un procédé biologique (mutualisation de ce procédé avec 20 autres viticulteurs)
- ✓ **Réguler nos besoins en eau** (récupérateurs d'eau de pluie)
- ✓ **Limiter notre consommation électrique** en favorisant la ventilation mécanique de nos bâtiments au lieu d'une climatisation plus énergivore
- ✓ **Communiquer pro activement avec le voisinage** de nos parcelles (réunion d'informations, indications des dates des traitements)

La certification **Haute Valeur Environnementale** traduit notre niveau d'excellence environnementale. C'est un outil d'aide à la décision permettant de valoriser nos bonnes pratiques en limitant l'impact de notre activité et d'anticiper les enjeux environnementaux et sociétaux de demain.